

TINC, l'investisseur en actifs d'infrastructure, acquiert de DELTA une participation dans le parc éolien on-shore Kreekraksluis

Anvers, 15 juin 2015, 17h45 CET

TINC Comm. VA, la société d'investissement en actifs d'infrastructure et cotée sur Euronext Bruxelles, acquiert avec DG Infra Yield le parc éolien Kreekraksluis de l'énergéticien DELTA, qui a développé le projet.

Kreekraksluis est un parc éolien on-shore situé aux abords des Écluses de Kreekrak, sur le Canal de l'Escaut au Rhin dans la commune zélandaise de Reimerswaal aux Pays-Bas. Le parc éolien est opérationnel depuis 2012 et a une capacité de 16 turbines Nordex de 2,5 MW qui – avec une puissance conjointe de 40 MW – couvrent les besoins annuels en électricité de plus de 28 000 ménages.

Le parc éolien a été développé et réalisé par l'énergéticien Delta implanté en Zélande. Suite à la reprise, DELTA restera impliqué dans la gestion opérationnelle du parc éolien. De plus, Kreekraksluis a conclu avec DELTA un contrat longue durée prévoyant que ce dernier achètera l'électricité produite par les éoliennes.

L'investissement dans le Parc éolien de Kreekraksluis est le premier investissement de TINC dans le secteur de l'énergie éolienne aux Pays-Bas, faisant suite à d'autres investissements réalisés précédemment aux Pays-Bas et en Belgique dans le secteur de l'énergie, dans des projets PPP DBFM et dans d'autres actifs d'infrastructure. L'acquisition est réalisé en co-investissement avec le fonds d'infrastructure non coté DG Infra Yield, également géré par la joint-venture entre Belfius et Gimv, spécialisée en infrastructure. Le montant total de l'acquisition se situe dans la fourchette de prix envisagée et communiquée par Delta (entre 61 et 68 millions d'euros), et est cofinancé par ASN Bank et ASN Groenprojectenfonds. Pour TINC, cela représente un investissement d'environ 12 millions d'euros.

Manu Vandenbulcke, CEO de TINC : « *Cette acquisition est le premier nouvel investissement de TINC depuis sa récente introduction en bourse sur Euronext Bruxelles, et est financée par les fonds levés lors de cette entrée en bourse. L'investissement, qui aura immédiatement un impact positif sur le résultat, est tout à fait en ligne avec la stratégie de TINC, à savoir : poursuivre la diversification du portefeuille d'investissement de TINC, et soutenir les ambitions de TINC en tant qu'investisseur en actifs d'infrastructure.* »

Chrisbert Van Kooten, Directeur pour les Pays-Bas, au sujet de cet investissement : « *Avec cet investissement nous nous appuyons sur notre expérience solide dans le secteur de l'énergie éolienne. La collaboration structurelle avec des partenaires industriels est l'une des composantes essentielles de la stratégie d'investissement de TINC. DELTA a développé et géré le Parc éolien Kreekraksluis de manière diligente. Nous sommes donc satisfaits que DELTA, avec ses connaissances et son expertise, reste impliqué dans le parc éolien. Compte tenu des ambitions de croissance du secteur, il ne fait aucun doute que de nouvelles opportunités d'investissement se présenteront à l'avenir, et TINC analysera celles-ci avec toute l'attention requise.* »

Contact:

Manu Vandenbulcke, CEO TINC

T +32 3 290 21 73 – manu.vandenbulcke@tincinvest.com

À propos de TINC

TINC est une société d'investissement belge cotée sur Euronext Bruxelles et qui détient et gère des investissements principalement dans des actifs d'infrastructure opérationnels publiques et privées. TINC détient un portefeuille diversifié dans des Partenariats Publics Privés (PPP), dans l'énergie et d'autres actifs d'infrastructure situés en Belgique et aux Pays-Bas.

Depuis sa création en 2007, TINC a investi dans un portefeuille diversifié d'actifs d'infrastructure, tels que des routes, des lignes de tram, un parking et des infrastructures énergétiques. Ces actifs génèrent des flux de trésorerie d'un caractère durable sur le long terme.

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur www.tincinvest.com.
